

## L'IDEE DU MARIAGE



33 Printemps 2006

Dans une société relativiste où tout se vaut, le mariage constitue une anomalie. Un engagement de dépendance réciproque, à durée illimitée, fondé sur le don mutuel et le renoncement à une part de son autonomie, c'est une idée folle.

Aujourd'hui, le législateur protège davantage le salarié dans son entreprise que le conjoint dans son ménage (G. Thoris) ! Les revendications en faveur de la légalisation de l'union homosexuelle contribuent à désacraliser le mariage, dans sa dimension humaine et politique, au point que son auto-dissolution n'est plus une hypothèse absurde (Th. Collin). Ce serait l'aboutissement d'une logique laïciste poussée à l'extrême, et sans qu'on y prenne garde, la consécration de la loi du plus fort dans les relations humaines, une menace sur le lien social lui-même.

Dossier :

**HISTOIRE ET POLITIQUE (II).** L'État ne peut renoncer à veiller à la transmission d'une mémoire vraie pour assurer l'unité du corps social. Dans les faits, le législateur intervient de plus en plus pour définir ce qui est historiquement conforme, et bien souvent sous la pression de l'émotion médiatique. Les programmes scolaires s'attribuent eux-mêmes la mission de façonner la conscience collective des élèves, selon des critères " citoyens " parfois sujets à caution. Comment concilier la liberté intellectuelle et le respect de la vérité historique ?

### L'idée du mariage

Dans une société relativiste où tout se vaut, le mariage constitue une anomalie. Un engagement de dépendance réciproque, à durée illimitée, fondé sur le don mutuel et le renoncement à une part de son autonomie, c'est une idée folle. Aujourd'hui, le législateur protège davantage le salarié dans son entreprise que le conjoint dans son ménage (G. Thoris) ! Les revendications en faveur de la légalisation de l'union homosexuelle contribuent à désacraliser le mariage, dans sa dimension humaine et politique, au point que son auto-dissolution n'est plus une hypothèse absurde (Th. Collin). Ce serait l'aboutissement d'une logique laïciste poussée à l'extrême, et sans qu'on y prenne garde, la consécration de la loi du plus fort dans les relations humaines, une menace sur le lien social lui-même.

- [Le " mariage gay ", ultime conséquence de la laïcisation ?](#)
- [Nouveaux couples, nouvelles familles ?](#)
- [La femme est-elle l'avenir de l'homme ?](#)

## Histoire et Politique (II)

L'État ne peut renoncer à veiller à la transmission d'une mémoire vraie pour assurer l'unité du corps social. Dans les faits, le législateur intervient de plus en plus pour définir ce qui est historiquement conforme, et bien souvent sous la pression de l'émotion médiatique. Les programmes scolaires s'attribuent eux-mêmes la mission de façonner la conscience collective des élèves, selon des critères " citoyens " parfois sujets à caution. Comment concilier la liberté intellectuelle et le respect de la vérité historique ?

- [Les " lois de mémoire " : aspects juridiques d'une pratique contestable](#)
- [Le " devoir de mémoire " dans les programmes scolaires](#)

## Repères

- [En tant que chrétien — en tant que Polonais](#)
- [L'ouverture vers une Europe démocratique](#)
- [Le sens de la "dette" dans le Pater noster](#)
- [Soviétologie : le premier regard critique](#)

20,00 €